

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Une charte pour la 3e voie

CE regroupement de personnalités de la société civile et de partis politiques, "qui ne se reconnaissent ni de l'opposition ni du pouvoir, entend donner la parole aux sans-voix".

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

Ils se disent du centre (centristes) et clament n'appartenir ni à l'opposition ni au pouvoir. Ils se positionnent comme la tribune du peuple qui permettra à tous les compatriotes de s'exprimer. Ayant pour meneur Gérard Ella Nguema, président du Front patriotique gabonais (FPG), la 3e voie a signé dernièrement une charte dont les contours n'ont pas été rendus publics. Et pour cette sortie que son président a qualifiée d'historique, la nouvelle

plateforme s'est aussitôt exprimée sur les questions d'actualité, estimant que l'heure de l'action a sonné. Tant il faut rassurer "ceux d'entre nous qui ne croient plus à un mieux-être". Les centristes ont ainsi accusé le gouvernement d'être laxiste face au phénomène galopant de l'immigration. Avant d'embrayer sur l'opération "Scorpion" en cours. "La voix des sans-voix" salue l'initiative mais exige du gouvernement une mise au point le moment opportun de toutes les finances retrouvées et récupérées dans les bureaux et domiciles des mis en cause ainsi que

leur affectation. Non sans demander que l'opération remonte à tous les indélicats depuis 2009, pour éviter que "Scorpion" ne ressemble à un règlement de compte.

Quant à la nomination de Nourredin Bongo Valentin au poste de Coordonnateur général des Affaires présidentielles, les centristes reconnaissent au chef de l'État le droit d'user de son pouvoir discrétionnaire de la manière qu'il lui convient en confiant à qui il veut les responsabilités qu'il veut. Mais avise la 3e voie, "nous veillerons de près afin que les dérives auxquelles nous avons assisté au sommet de l'État ne se renouvellent plus".

Et Gérard Ella Nguema d'inviter tous



Photo: L.R.A.

Les leaders centristes peu avant la signature de la charte les liant.

les Gabonais, soucieux de l'intérêt général, à rejoindre le centre pour le renouveau politique. "Veuillez prendre ce jour la part de risque

qui vous revient pour nous rejoindre afin que la troisième voie porte haut et fort la voix du Gabonais et surtout du citoyen Lambda."

Assemblée de l'UCESA : le CESE présent aux travaux

CM
Libreville/Gabon

Le président du Conseil économique, social et environnemental, René Ndemezo' Obiang, a pris part, récemment, au Maroc, aux travaux de l'assemblée de l'Union des Conseils économiques, sociaux et institutions similaires d'Afrique (UCESA) dont le point d'orgue aura été l'élection d'Ahmed Reda Chami, président du Conseil économique, social et environnemental du royaume chérifien à la tête de l'UCESA, pour un mandat de deux ans (2019-2021).

René Ndemezo' Obiang s'est réjoui et félicité de cette élection. Tout en rendant un hommage particulier à Boukassoum Haïdara, président du Conseil économique social et culturel du Mali, prédécesseur d'Ahmed Reda Chami à la présidence de l'UCESA. Il a en outre relevé la nécessité d'envisager les voies et moyens d'augmenter les ressources financières de l'UCESA, en dehors des contributions régulières des États membres.


Dans son allocution, le nouveau président de l'UCESA a salué "la qualité du travail accompli par son prédécesseur". Tout en indiquant que son action devrait s'arc-bouter autour du renforcement des dispositifs institutionnels et organisationnels de l'UCESA, le renforcement de la coopération, l'élargissement et le positionnement de l'UCESA, l'élaboration et la promotion d'un référentiel de normes et d'objectifs d'une charte sociale.

A noter que durant les travaux, les participants ont salué la mémoire de Charles Koffi Diby, ancien président de l'association internationale des Conseils économiques, sociaux et institutions similaires et président du CESE de Côte d'Ivoire, décédé le 7 décembre dernier.



Photo: DR

Le président du du CESE, René Ndemezo' Obiang (ex d), lors des travaux.



CASSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES EMPLOYEURS DÉBITEURS

Compte tenu du contexte économique actuel et au regard des difficultés financières que rencontrent plusieurs entreprises, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, conformément à la **résolution n°3 de son conseil d'Administration du 07 Novembre 2017, initiée du 11 Novembre 2019 au 10 Février 2020**, en faveur des employeurs qui lui sont redevables, des mesures exceptionnelles d'abattement selon les modalités suivantes :

- Pour les entreprises dont la dette est supérieure ou égale à 100 millions de FCFA : abattement de 80% de la pénalité de paiement tardif et de 20% de la pénalité de dépôt tardif ;
- Pour les entreprises dont la dette est comprise entre 50 et 99 millions de FCFA : abattement de 70% de la pénalité de paiement tardif et de 30% de la pénalité de dépôt tardif ;
- Pour les entreprises dont la dette est inférieure à 50 millions de FCFA : abattement de 60% de la pénalité de paiement tardif et de 40% de la pénalité de dépôt tardif ;

Condition d'accès :


- 1- Acquiescement de 50% du principal de la dette pour les entreprises dont le montant de la créance est inférieur à 100 millions de FCFA ;
- 2- Acquiescement de 30% du principal de la dette pour les entreprises dont le montant de la créance est compris entre 100 et 500 millions de FCFA ;
- 3- Acquiescement de 20% du principal de la dette pour les entreprises dont le montant de la créance est supérieur à 500 millions de FCFA ;
- 4- Etablissement d'un échéancier sur le restant dû.


Ces conditions d'accès sont fixées à titre indicatif et pourraient être appréciées par les gestionnaires au cours des échanges.

Une équipe dédiée d'agents de la CNSS se fera le plaisir de vous assister et de répondre à toutes vos questions. **Veillez prendre rendez-vous au 06-05-33-51 / 06-05-33-75 / 06-05-33-97**

NB : Le non-respect de l'échéancier et/ou le non-paiement de la cotisation trimestrielle en cours, entraîne l'annulation des abattements et la reconstitution de la dette.

Fait à Libreville le, 23 OCT. 2019

Le Directeur Général

 Romaric Ghislain YOUNMOU MBODOT



Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P : 134 Libreville - Gabon
 Tél : 01 76 24 39 • Fax : 01 74 64 25 • www.cnss.ga